

Séance du 13 décembre 2024

Afférents au Conseil Municipal :
23
En exercice : 23
Qui ont pris part à la délibération
22

L'an deux mil vingt quatre et le 13 décembre à dix neuf heures ,
Le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre
prescrit par la Loi, à la mairie de La Couture, sous la présidence de M. Raymond
GAQUERE, Maire de La Couture.

Date de la Convocation
09/12/2024

Etaient présents : Mesdames et Messieurs Raymond GAQUERE, VAN-LANDUYT
Isabelle, BLONDIAUX Danielle, BOUREL Jacques, GUILBAUT Melinda,
LECLERCQ Christophe, MARQUILLY Gaelle, VINCENT Jean-Marc, COCQ Cécile,
DOYER Régis, STIEVENART Alicia, LECOCQ Isabelle, DECLERCQ Caroline,
CAYEZ Marc, BOCLET Pierre, DEBONNEZ Régine, FONTAINE Marc,

Date d'affichage :
6 décembre 2024

Absents, excusés : COURTIN Stéphane, BAR Jean-François, DEBYTTERE Ingrid,
DEVOS Eddy, FEVRIER Annick, FLAUDER Sébastien,
Avaient donné pouvoir : BAR Jean-François, DEBYTTERE Ingrid, DEVOS Eddy,
FEVRIER Annick, FLAUDER Sébastien,
Secrétaire de séance : VAN-LANDUYT Isabelle

Délibération N°
2024- 45

Budget commune 2024

Objet de la
délibération :

Décision modificative n°4

Budget commune
2024

Investissement	articles	crédits réduits	crédits ouverts
chap 10	10226		793
chap 21	2151	793	
total		793	793

Décision
modificative n°
2024/04

Acte rendu exécutoire
après envoi en
Sous-Préfecture le

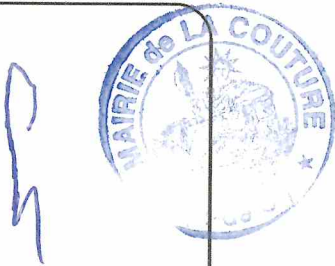
Le conseil municipal vote à l'unanimité pour la décision modificative 2024/04.

Et publication le

17/12/2024

REÇU LE 31 DEC. 2024




Raymond GAQUERE
Maire de La Couture

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.